

Une PAC pour un nouveau rapport à la nature, à l'animal et au vivant¹

Suite à une réflexion collective issue des commissions thématiques d'Europe Ecologie Les Verts, l'ouvrage *Bien Vivre* « actualise le projet écologiste à l'aune des évolutions de l'environnement politique et économique de ces dernières années, tout en mettant l'accent sur les dimensions européennes et internationales ».

Sur le rapport à la nature à l'animal et au vivant (objet de la deuxième partie du livre), les recommandations portent sur 7 thématiques :

1. Protéger et restaurer la nature et la biodiversité
2. Respecter l'animal
3. Une eau de qualité pour tou.te.s
4. Une forêt mieux protégée et gérée durablement
5. Donner des perspectives aux territoires ruraux : pour une agriculture écologique et paysanne
6. Les enjeux maritimes et littoraux face au changement climatique
7. Relier environnement et santé : un enjeu sanitaire et démocratique majeur

Protéger et restaurer la nature et la biodiversité

Alors que la perte de nature et les dégâts causés aux écosystèmes sont pour la plupart irréversibles, nous vivons la sixième grande crise d'extinction des espèces. Les populations de vertébrés ont chuté de 58% entre 1970 et 2012. Les causes de cette évolution sont connues : la dégradation des habitats sous l'effet conjugué de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de l'urbanisation, la surexploitation des espèces (chasse, pêche, braconnage) et la pollution.

Les écologistes proposent :

- D'inscrire dans nos lois fondamentales (Constitution, traités européens) une règle de protection des communs environnementaux (air, eau, sols, biodiversité, climat...) ;
- D'intégrer la protection et la restauration de la nature et de la biodiversité en amont de toutes les politiques publiques, afin de permettre une gestion transversale via l'internationalisation des coûts, la

¹ Reprise du livre :

Bien Vivre, Autonomie, Dignité, Solidarité. Ecologie. Les Petits Matins, 2017.

Résultat d'une réflexion collective issue des commissions thématiques d'Europe Ecologie Les Verts.

fiscalité écologique, l'éco-conditionnalité des aides, l'évaluation écologique de l'économie, le contrôle sérieux des usages et la juste réparation des dommages ;

- D'adopter, au niveau national et régional des objectifs de préservation et de restauration des sols, afin de garantir leur capacité globale de stockage de carbone et leur rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique ;
- De dégager un budget dédié au service de protection et de restauration de la biodiversité, en mobilisant et en coordonnant l'activité des offices et des agences nationales ;
- De rendre opposables les schémas d'aménagement et de protection de la nature.

Respecter l'animal

Les animaux restent soumis à la législation sur les biens et les quelques outils législatifs censés améliorer leur « bien-être » sont insuffisamment mobilisés. Il est nécessaire de transformer le rapport humain/ animal en une coopération respectueuse de chacun et non plus une exploitation productiviste.

Les conditions d'élevage ou de détention des animaux doivent respecter leurs besoins élémentaires en termes d'espaces, d'alimentation, d'habitat, de vie sociale et de santé, et leur garantir une absence de souffrance et de stress.

Parmi les propositions, signalons :

- Créer un Secrétariat d'Etat à la condition animale ; son rôle sera de mettre en place une politique intersectorielle afin de faire disparaître les pratiques violentes et cruelles à l'égard des animaux.
- Créer un comité d'éthique national sur la condition animale. Sa mission sera d'établir et de publier le bilan annuel des infractions au bien-être animal.
- Constituer un code animal. Son objectif sera de regrouper dans un même corpus juridique l'ensemble de la réglementation applicable aux animaux et d'encadrer les conditions dans lesquelles les animaux pourront être utilisés dans les activités économiques.
- Engager le pays dans la transition alimentaire vers une alimentation durable, respectueuse de l'environnement, de l'humain et de l'animal.
- Améliorer l'information auprès des consommateurs sur l'origine de la production de leur alimentation, en termes d'impact environnemental et de bien-être animal, via la mise en place d'un étiquetage approprié.
- Promouvoir et subventionner la transition de l'élevage industriel vers celui de plein air.

- Mettre en œuvre les mesures préconisées par la Commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français.
- Créer une commission d'enquête sur les conditions d'élevage et d'abattage des volailles et des lapins.

Donner des perspectives aux territoires ruraux : pour une agriculture écologique et paysanne

Le modèle de développement agricole actuel est totalement dépassé, inadapté et inefficace. L'agriculture n'est pas un secteur d'activité comme les autres. La vision néolibérale qui s'est imposée condamne une grande majorité de paysan.ne.s de tous les pays à une guerre économique sans fin qui profite avant tout aux géants de l'agrochimie et de l'agroalimentaire. En outre, ce modèle est coûteux pour les contribuables en termes d'aides publiques, par ses coûts de réparation sanitaires et environnementaux et par ses destructions d'emplois. Le projet s'organise autour de quatre axes et de trois leviers :

Les quatre axes

- A. Placer l'alimentation au cœur des politiques publiques.
 - Limiter les surplus de production alimentaire et en finir avec le gaspillage ;
 - Développer une offre alimentaire au plus près des bassins de vie grâce à une relocalisation des productions ;
 - Défendre l'étiquetage dit des « cinq couleurs », qui met en garde les consommateurs sur les dangers d'une alimentation déséquilibrée.
- B. Conforter et créer des emplois en agriculture, et encourager les initiatives.
 - Pour enrayer le phénomène d'agrandissement des exploitations et celui des fermes-usines, il est primordial de remplacer les agriculteurs qui partent à la retraite.
 - Assurer une activité pérenne, économiquement viable et humainement vivable.
 - Se doter de cadres institutionnels et réglementaires favorables à une politique offensive d'activités en milieu rural.
- C. Préserver la biodiversité, les sols et lutter contre le dérèglement climatique grâce à des modèles plus économes et intelligents basés sur l'agroécologie.

D. Accompagner la transition écologique dans les territoires ruraux.

Les trois leviers

A. Des financements à légitimer et à réorienter de l'Europe aux régions.

- Un redéploiement des aides de la PAC sera nécessaire pour sécuriser les systèmes en agroécologie, conforter les aides au maintien en agriculture biologique et mieux prendre en compte les effets positifs de ces approches.

B. Une politique foncière audacieuse inscrite dans une loi spécifique.

Force est de constater la faible efficacité de l'ensemble des législations : l'artificialisation continue, le prix des terres agricoles augmente, l'accès au foncier pour de nouveaux agriculteurs est quasi impossible et un phénomène d'accaparement des terres s'installe dans tous les pays de l'UE. La préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers doit constituer un impératif national avec :

- Une grande loi foncière pour ne pas laisser faire la loi du marché ;
- Un renforcement des objectifs de protection et de gestion de l'environnement et des paysages au sein des espaces agricoles et ruraux ;
- L'introduction d'une taxe sur l'urbanisation des terres agricoles.

C. Une politique de formation-recherche-développement réorientée.

Il faut :

- Renforcer l'accompagnement des producteurs et leur structuration collective autour de valeurs mutualistes et coopératives, pour peser face à l'aval, que ce soit en circuit court ou en circuit long.
- Ré-ancrer le développement des filières agricoles au sein de relations commerciales équilibrées et équitables entre les parties prenantes, à l'échelle de territoires de projet.
- Former les jeunes agriculteurs aux techniques agricoles biologiques en mettant celles-ci au cœur de l'enseignement agricole.